

## Tableau n°13 du Code de la sécurité sociale

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

### Notre analyse

Le tableau n°13 du régime général concerne les intoxications professionnelles par les dérivés nitrés et chloronitrés des carbures benzéniques. Ce tableau de maladie professionnelle fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa maladie soit présumée d'origine professionnelle.

## Tableau n°13 du Code de la sécurité sociale

Intoxications professionnelles par les dérivés nitrés et chloronitrés des carbures benzéniques

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°13 :  
Intoxications professionnelles par les dérivés nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Maladie professionnelle :  
les démarches à effectuer

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les maladies professionnelles - guide d'accès aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)